

Laurence Rassel (direction) – Stéphane Noël – Caroline Dath – Bernadette Kluyskens – Yvan Flasse – Joël Vermot – Juan D'Outremont – Gianpiero Caïti – Lyne Brenac – Manon Capisano – Xavier Gorgol - Dominique Lohlé (Secrétaire de séance)

- 1) L'approbation du PV du CGP de juin a eu lieu par mail à l'unanimité.
- 2) Médiathèque : Lecture d'un mail de Verleyen reçu par Laurence le matin même signalant que le déménagement de la médiathèque est prévu pour janvier 2017. OK, on ferme. On libère l'espace et on fait autre chose. Quoiqu'il en soit, Sammy et Dominique restent à l'école. L'UCL étudie la possibilité d'un accès distant aux médias. Dominique rappelle qu'une étude a été faite dans ce sens lors de l'installation de la médiathèque à l'ERG. Coût : plusieurs centaines de milliers d'euros de serveur, problème de consultation simultanée, de conversions de fichiers. Un chantier pharaonique. Gianpiero propose un déménagement à la Francis Alÿs en faisant une chaîne humaine. Plusieurs considèrent l'idée jolie. Gianpiero, es-tu prêt à organiser le truc ? Anecdote pédagogique : Joël rappelle qu'un groupe de volontaires a racheté un lot de CD & DVD à la médiathèque du passage 44 pour en faire le leg à la bibliothèque d'Ixelles. Quasiment tous ces médias sont aujourd'hui hors d'usage, faute de logistique, d'entretien, de protection. Cela promet un naufrage rapide du projet Saint-Luc basé essentiellement sur des copies de DVD. Laurence propose de faire des projections pour mettre en valeur le patrimoine de cette médiathèque. Laurence propose qu'un groupe de travail soit constitué autour de ce départ.
- 3) Personnel administratif : Adeline a quitté l'école en fin de contrat – Brigitte s'occupe du secrétariat étudiants + aide Laurence pour compta – Patrizia passe au secrétariat de direction – Laurine (qui fait la permanence de fin de journée) est désormais payée par la communauté française.
- 4) Budget prévisionnel 2016 : Laurence rappelle que le budget total de l'école est de 82.000 €. Elle a calculé les frais fixes et arrive à un total d'environ 4.000 €/mois. Inutile de dire qu'il faut faire gaffe à tout. Exemple : une location de container pour vider les déchets coûte 500 €. On paie 800 € de facture Proximus/mois, ce qui semble trop. Quoiqu'il en soit, on peut dégager 500 €/mois jusqu'à la fin de l'année pour des invités et 500 €/mois pour le fonctionnement. Laurence décidera de quels invités peuvent venir d'ici la fin de l'année, sachant qu'on défraie chaque invité 100 € et qu'il y a des heures conférencières pour les intervenants extérieurs qui participeraient à des ateliers. Laurence insiste pour qu'une communication soit faite pour que chacun puisse assister aux interventions des invités, y compris des étudiants ou des profs extérieurs aux cours où ces interventions ont lieu. En plus du budget ordinaire, l'ERG a bénéficié cette année de 20.000 € de budget extraordinaire pour l'équipement des nouveaux locaux. 14.000 € environ sont déjà absorbés par l'équipement de l'auditoire et de 2 classes. Parenthèse: cela ne concernent pas la fabrication de gradins dans l'auditoire dont les offres sont, actuellement, non recevables. L'ERG bénéficie enfin du budget biennal de la Communauté française de 10 ou 11.000 € pour achat d'équipements. Les demandes émanant des profs s'élèvent à 18.000 €. Il faudra décider si on paie le surplus sur le fond propre, au détriment d'autres choses, par exemple, des invités. Dominique est volontaire pour travailler avec Laurence sur le budget prévisionnel 2017.
- 5) Cafétaria : le CE rapporte l'impression des étudiants qu'on est dans une cafétaria de prison. Dominique rappelle que, comme la médiathèque dégage dans les semaines qui viennent, un de ses espaces pourra être mis à disposition des étudiants. Ils pourront en faire à la fois

le bureau des étudiants et un espace de travail où on peut se poser quand on veut. Yvan rappelle que la partie cuisine de l'ancienne cafétaria va être occupée par l'informatique et qu'il faut donc en limiter l'accès. Quel que soit le lieu proposé au CE, il viendra compléter l'espace cafétaria, dont l'aménagement sera fait, sur proposition e.a. de David Evrard, à valider par le CGP. Dominique va prendre des nouvelles de David Evrard à ce propos. Laurence a reçu 2 propositions de sociétés pour s'occuper de fournir de la bouffe et des boissons à la cafétaria. Contraintes pour ces sociétés : pouvoir collaborer avec les étudiants, respecter une éthique du travail et une éthique de la bouffe. A suivre.

- 6) Galerie : Comment faire fonctionner la galerie ? Juan rappelle qu'un groupe de travail a été formé l'an dernier. Plusieurs réunions ont eu lieu, des propositions ont été faites à Corinne Diserens. Devant l'absence de toute réaction de sa part, le groupe s'est arrêté. Il est à souligner qu'aucun étudiant ne participait à ces groupes de travail. Laurence renvoie au CGP ces rapports de réunion. Un groupe va être reformé comprenant cette fois des étudiants. Xavier est candidat pour y participer.
- 7) Population. Les listes de nouveaux inscrits sont communiquées et signées par le CGP. A l'heure d'aujourd'hui, l'école comporte 519 étudiants : 123 en Bac 1 – 118 en Bac 2 – 75 en Bac 3 – 147 en Master 1 – 56 en Master 2
- 8) Encadrement. Plusieurs profs sont en arrêt maladie : Caroline Stichelmans – Eric Angenot – Alain De Borger – Serge Verheylewegen. Damien Aresta a donné sa démission. Il y a un souci d'encadrement dans l'école car il y a trop de conférenciers. C'est pourquoi proposition est faite de faire passer les conférenciers qui le peuvent dans le statut d'assistant. On peut le faire cette année, hors moniteur, le contrat ne pouvant alors être signé que pour un an (au lieu des 2 années lors des parutions au moniteur). Un avantage pour ces gens : ils toucheront un salaire durant 12 mois au lieu de 10 comme les conférenciers. Il s'agit, certainement, de Sudju – Michaux – Massera – Wavelet – Simona & De Nicolai – Evrard. Il est demandé à Kelly de voir si d'autres conférenciers peuvent bénéficier de ce passage. Il est demandé que cela ne concernent que les conférenciers qui ont 3 ans d'ancienneté au moins. Fabrizio en profite pour rappeler la méthode utilisée pendant la direction Diserens pour faire engager des nouveaux intervenants sous le statut de professeurs sans se préoccuper du sort de conférenciers déjà dans l'école depuis parfois de nombreuses années et cantonnés dans ce statut précaire. Ce sujet a été soulevé maintes fois auprès de la direction Diserens et n'a toujours été traité que par le mépris. Il juge nécessaire de mettre un terme à ce scandale. Dominique rappelle que le statut intermédiaire de chargé d'enseignement est lui aussi problématique. En effet, contrairement à ce qui lui a été promis, le chargé d'enseignement ne bénéficie pas de l'ancienneté de ses années d'assistant. Il rappelle qu'il est dans l'école depuis 13 ans et que, étant chargé d'enseignement depuis cette année, il recommence avec zéro année d'ancienneté. Laurence demande que des personnes ressources fassent le point avec elle sur cette question sensible des engagements et des statuts. Yvan, en tant qu'ancien directeur, Alain François en tant que représentant syndicat.
- 9) Calendrier des CGP à venir. Dominique propose de faire un Doodle pour le prochain CGP et évaluer, de cette manière, le jour idéal pour organiser le CGP.
- 10) Divers : Un projet de post-diplôme est présenté qui associerait l'ERG, une école en Norvège, une autre en Allemagne (Berlin), une aux États-Unis (Boston) et une au Liban. Il est présenté par ... Corinne Diserens qui se propose d'être la représentante de l'ERG, engagée dans un statut de professeur. Plusieurs profs considèrent qu'une offre de post-diplôme serait bénéfique aux étudiants. Dominique donne son point de vue : la direction de Corinne Diserens pendant 5 ans à l'ERG a été autoritaire et opportuniste. Il s'insurge vivement que l'on puisse envisager de lui confier une tâche « dans l'intérêt des étudiants »

tandis que l'on sait que seul son propre intérêt compte. Gianpiero répond qu'il s'agit là d'une vision morale qui n'est pas d'à propos. Quoiqu'il en soit, l'ERG ne peut pas lui proposer des heures professeur. Elle demande 120 heures prof. On pourrait envisager éventuellement des heures conférencières, mais pour cela, il faut savoir de combien d'heures conférencières l'école dispose encore en réserve. De plus, il est impossible de statuer immédiatement sur cette proposition, puisqu'on ne connaît pas le projet. Laurence lui demande donc des précisions sur le projet.

- 11) Divers : le Wifi est une galère. Comment y remédier ? On tourne dans tous les sens le problème qui se résume à ceci : ou bien on passe à la fibre (800 €/mois, on n'a pas les moyens) ou bien on ne donne accès que via les mac address de chaque appareil avec exclusion des appareils qui consomment des débits hors des normes (pas dans « l'esprit ERG »). Conclusion : pour pouvoir conserver « l'esprit ERG », il faut être très riches. Le CE signale que le CE de Saint-Luc a contribué sur son budget à l'aménagement du Wi-fi à Saint-Luc. Cette info est à vérifier, mais ne permettra pas de payer les 10.000 €/an d'abonnement fibre. Apparemment, la fibre est installée dans les écoles secondaires, facture payée par la Communauté Française. Il suffirait qu'un cours du secondaire se donne à l'ERG pour pouvoir le réclamer. Possibilité d'organiser, par exemple, les retenues dans l'ancien bureau de Dominique (proposition de Stéphane, dont on détecte clairement le caractère sadique)

La séance est levée à 13h30 passé. Tout le monde s'éparpille, épuisé et heureux.
Procès-verbal rédigé par Dominique Lohlé.